

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 4 juin 2014 à 18h00** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	28/05/2014
Affichage	28/05/2014

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	29	4

Etaient Présents : GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, PEYTHIEU Eric, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARTINEZ Gilles, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, MILLET Thibault, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, BREUIL Marc, ARMAND Emilie, DAZIN Florian.

Etaient Représentés :

KHALIFA Daphné pouvoir à CIUPPA Marcel.
BRUNET Pascale pouvoir à PROREL Alain.
VALDENNAIRE Catherine pouvoir à GRYZKA Romain.
PICAT RE Alessandro pouvoir à DAZIN Florian.

THEME : PATRIMOINE 3.

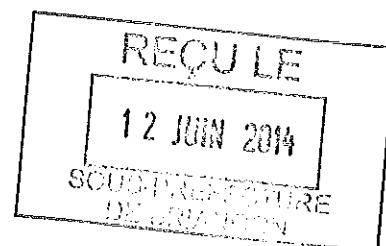
OBJET :

PARTICIPATION A LA FETE
DE LA MONTAGNE 2014.

Absents-Excusés :

KHALIFA Daphné, BRUNET Pascale, VALDENNAIRE Catherine,
PICAT RE Alessandro.

Secrétaire de Séance : ROMAIN Manuel.



Rapporteur : Yvon AIGUIER.

Dans le cadre des orientations de la politique de valorisation de Briançon Ville d'Art et d'Histoire, il est proposé au Conseil Municipal de poursuivre le partenariat avec la Coordination Montagne (*Coordination nationale pour le développement des activités de pleine montagne et d'alpinisme*) dans le cadre de la fête de la Montagne, afin de promouvoir les activités de pleine montagne.

Cette manifestation a pour objectif général de transmettre une « culture montagnarde » riche d'histoire, d'activités et de biodiversité.

A l'instar de la fête de la Musique ou des Journées Européennes du Patrimoine, l'ambition de la Coordination Montagne est de créer, le dernier week-end de juin, une fête de la Montagne, destinée à unir, dans un projet politique et un programme d'actions sportives ou culturelles sur l'ensemble des massifs français, un large réseau de partenaires et d'institutions.

La Direction du Patrimoine de la Ville de Briançon souhaite participer à ce projet en appliquant, à l'occasion cette manifestation, le **tarif réduit** pour la visite-découverte programmée durant le week-end afin de proposer, à un large public, une découverte de la montagne et de ses activités culturelles.

Le tarif réduit s'appliquera pour la visite-découverte programmée du fort des Salettes, le dimanche 29 juin 2014 à 15h00.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver cette proposition ;
- D'autoriser le service du patrimoine à appliquer le tarif proposé, soit 4,60 € (*au lieu de 6,20 €*) ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint ou un Conseiller Municipal Délégué, à signer, au nom et pour le compte de la commune toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.


POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM



TRANSMIS LE 11 JUIN 2014
PUBLIÉ LE 11 JUIN 2014
NOTIFIÉ LE 16 JUIN 2014